

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste.
 6 — 37 — — Direct.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 35 — — soir, Express.
 7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 4 — 54 — — soir, Direct.
 5 — 47 — — Omnibus.
 9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

L'Agence Havas nous transmet de Londres les dépêches suivantes :

Lord Russell ayant visité la ville de Blaviogione, un banquet a été donné en son honneur, sous la présidence de lord Airlie. Une adresse lui a été présentée. Lord Russell a prononcé à cette occasion un discours dont voici la substance :

Chaque bruit belliqueux déprécie la propriété de milliers de personnes. La politique de l'Angleterre, son existence comme grand pays, consistent à écarter les dangers de guerre, si cela peut se faire honorablement, et à les affronter courageusement au besoin.

Lord Russell rappelle la politique de l'Angleterre à l'époque de la guerre d'Italie. Le gouvernement de lord Palmerston n'hésita pas à déclarer que l'Italie devait choisir elle-même son gouvernement.

Lord Russell défend également la conduite du gouvernement anglais vis-à-vis de la Pologne.

Je suis toujours d'avis, ajoute le ministre, que ni les obligations de l'Angleterre, ni son honneur, ni ses intérêts n'exigent que nous fassions la guerre pour la Pologne. Il serait inconvenant d'injurier la Russie quand nous ne sommes pas prêts à lui faire une réplique à main armée.

Je m'étonne cependant qu'après la correspondance diplomatique échangée, la Russie ait adopté une pareille ligne de conduite. Le partage de la Pologne a été une honte pour

l'Europe et un opprobre pour les trois puissances qui y ont pris part; mais les traités de Vienne ont donné à cet acte une sanction rétrospective.

L'Autriche et la Prusse ont rempli les conditions des traités, mais il n'en est pas de même de la Russie.

C'est une grande imprudence à cette puissance, quand elle avait obtenu le pardon de l'Europe, de rejeter les conditions des traités. Maintenant la sanction européenne est rapportée en fait. En rejetant les conditions sous lesquelles son titre fut reconnu par l'Europe, la Russie ne règne plus en Pologne que par droit de conquête.

Je ne peux pas, dit lord Russell, discuter la question de savoir quelles pourraient être les conséquences de cet acte, et quelle conduite les puissances pourraient adopter. J'ai seulement voulu démontrer que la Russie n'a pas rempli les conditions du traité de Vienne en vertu desquelles elle a reçu la Pologne, et sans cela ses titres sur ce pays ne peuvent être maintenus.

Le Morning-Post rappelle les paroles de lord Russell : « Il serait inconvenant d'injurier la Russie quand nous ne sommes pas prêts à résister à main armée, » et répond ainsi au secrétaire d'Etat des affaires étrangères :

Le cabinet des Tuileries a raison de demander pourquoi l'Angleterre, ayant une pareille façon de voir, s'est jointe aux autres puissances pour dicter à la Russie la manière dont elle doit gouverner ses provinces. Était-il convenable d'accepter volontairement l'office de censeur et de faire en même temps une déclaration

qui devait enlever tout poids à nos remontrances? Personne n'ignore que l'Angleterre n'a pas intérêt à faire la guerre, mais était-il politique de présenter cette éventualité comme absolument impossible? L'Angleterre n'avait pas d'intérêt matériel à faire la guerre pour la Turquie et cependant elle fut obligée d'aller en Crimée. L'Angleterre pourrait être entraînée à la guerre justement par suite de l'assurance trop répétée que cela est impossible.

Le Times dit : l'Angleterre, la France et l'Autriche se sont imaginées qu'elles pouvaient amener par des arguments la Russie à abandonner sa politique cruelle. La Russie est inaccessible à tous les arguments, hors ceux de la cavalerie et de l'infanterie. Voilà pourquoi les trois puissances ont manqué leur but. Il serait naturel que l'Angleterre, la France et l'Autriche en vinsent maintenant à se quereller. L'Angleterre accepte la rebuffade en silence, regrettant de s'être engagée dans la question et souriant elle-même du ridicule provenant de son échec. La France, froissée des efforts unitaires allemands de l'Autriche, attaque l'Autriche à propos de la question polonaise.

(Suit l'analyse d'un article de fond du *Mémorial diplomatique*.)

En Pologne comme au Mexique, ajoute le Times, il y a une limite au-delà de laquelle l'Angleterre ne veut pas aller. Cette ligne atteinte, l'Angleterre doit s'arrêter; elle ne veut pas la guerre. L'Angleterre ne veut rien faire: elle n'a jamais eu l'intention de faire la guerre pour la Pologne, une fois arrivée au point où les remontrances sont inutiles. Nous avons reçu ensemble une insulte. Il vaut mieux l'ac-

cepter que de nous rendre ridicules en manifestant d'autres sentiments de colère que nous ne jugeons pas convenable de manifester à notre adversaire.

On mande de Vienne, le 29 septembre :

Le Wanderer consacre un article spécial aux cruautés exercées par les Russes en Pologne. La feuille autrichienne déclare ces actes incompatibles avec la civilisation du XIX^e siècle.

La Presse s'exprime ainsi : « D'accord avec les Berg, les Lowchyn et les Mourawieff, la Russie excite les haines sociales, inflige des peines corporelles à des innocents, recourt à la torture et aux massacres. Les barbaries des Agatocles et des Borgia pâlisent devant les procédés des généraux russes, et tout cela se passe au milieu de l'Europe chrétienne. »

Le Bolschaffer repousse toute idée d'ouvrir une nouvelle phase diplomatique; le temps des discussions est passé.

Le Bolschaffer dit qu'il est arrivé une note anglaise qui propose de retirer à la Russie son titre de possession sur la Pologne, par suite de la conduite qu'elle tient dans ce pays.

Le grand rabbin Meisels a été emprisonné à Varsovie par les Russes.

Les nouvelles de Pologne annoncent plusieurs combats favorables aux insurgés. — Havas.

Les lettres de Naples, en date du 26, portent que les hostilités contre les brigands seront vigoureusement reprises à l'expiration du délai accordé pour leur reddition, délai qui expire le 1^{er} octobre.

PEUILLETON.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

A la vue d'Antonine, ses idées et ses sentiments faisaient effort pour se coordonner et se définir; si bien qu'il étonnait souvent la jeune femme par la vivacité de ses réparties et la justesse de ses aperçus.

— Dites-moi, Simplicie, lui demanda Mme Douvet, un soir d'hiver qu'ils étaient assis tous deux devant le foyer du salon, dites-moi, ne trouvez-vous pas que vous commencez une nouvelle vie?

— En effet, madame, répondit-il, tout m'apparaît sous une forme nette et précise qui m'échappait autrefois.

— Ainsi, vous comprenez que vous n'avez pas toujours eu le sens vrai des choses?

— Oui, madame, je le comprends très-bien.

— Comment vous expliquez-vous la situation d'esprit dans laquelle vous étiez?

— C'est tout simple; j'imagine que j'avais le cer-

veau malade, ce qui l'empêchait de penser sainement.

— Et maintenant vous sentez qu'il est guéri, n'est-ce pas?

— C'est-à-dire que je sens qu'il est en voie de guérison.

— Voilà qui est sagement répondu. Avez-vous une idée du temps pendant lequel vous êtes resté malade moralement?

— Pourquoi ne prononcez-vous pas le mot en usage?

— Le mot? il y a donc un mot pour désigner la maladie dont nous parlons?

— Sans doute, la folie, répartit Simplicie en souriant. J'étais fou.

— Je n'osais le dire... Je ne croyais pas d'ailleurs que vous pussiez vous rendre compte de cette expression.

— Oh! si fait! A ce propos, je me rappelle avoir lu souvent un livre bien touchant où il est parlé de folie.

— Lequel?

— PAUL ET VIRGINIE.

— En effet, après la mort de Virginie, Paul de-

— Pauvre Paul! comme il aimait Virginie!... Est-ce qu'on est toujours malheureux, quand on aime?

En adressant cette question, Simplicie regardait Antonine avec anxiété.

— Oh! non, répondit-elle. On est heureux, au contraire, quand on est aimé et que rien ne s'oppose à l'union de ceux qui s'aiment.

— Ah! je suis bien content de ce que vous m'apprenez-là!

— Pourquoi donc?

— Parce que... balbutia-t-il.

— Achevez votre pensée.

— Parce que, dit-il, j'aime de tout mon cœur, et je voudrais bien être aimé de même; et je voudrais bien, également, que rien ne s'opposât à mon bonheur.

— Quoi! dit Antonine avec sa vivacité habituelle, à peine êtes-vous depuis quelques semaines initié aux choses de la vie réelle, et déjà vous vous êtes mis à aimer!

— Plus je réfléchis, et plus je soupçonne que j'ai-
 mais depuis longtemps.

— Pendant que vous étiez... fou?

— Oui. Pourquoi pas; la folie paralyse-t-elle le cœur?

— Eh bien! non, elle ne le paralyse pas. La preu-

ve, c'est que tout révélait en vous un amour exalté, et celle que vous aimiez, vous la preniez pour une fée.

— Ah! vraiment, je la prenais pour une fée. C'est gentil, ça.

— Est-ce que vous ne vous en souvenez plus?

— Pas beaucoup. Ma mémoire est comme un chaos. J'ai grand peine à la débrouiller. En attendant, dites-moi qui je prenais pour une fée.

Antonine sourit.

— Non, rappelez-vous, répondit-elle.

— Je vous en supplie, aidez-moi.

— Je n'en ferai rien.

— Eh bien! je me rappellerai, soyez-en sûre.

— C'est cela, sollicitez vos souvenirs, surtout ceux du passé lointain, ceux de votre enfance.

— Pourquoi?

— Parce que, avec leur secours, on pourra retrouver votre famille.

— Ma famille?

— Eh oui, votre famille, que personne ne connaît.

— Que me dites-vous là! Ma famille n'est-ce pas celle qui habite cette demeure?

— Non.

— Mais où donc est-elle?

L'Osservatore de Rome publie un article dans lequel le gouvernement italien est accusé d'avoir promis l'envoi de carabiniers déguisés pour révolutionner Rome. — Havas.

Les dépêches de New-York sont du 19 septembre.

Le bruit court que le général Thomas a été battu à Lafayette, dans le Tennessee.

On assure que l'armée de Lee est très-affaiblie par les envois de troupes en Tennessee.

Un corps de 1,600 confédérés a chassé le général Negleys de Birds-Gap, mais celui-ci a regagné, dès le lendemain, le terrain perdu.

Ou mande de Charleston, le 15: Le général Gilmore a bombardé Moultrie du fort Gregg. Les confédérés ont envoyé des renforts à Moultrie.

Les fédéraux s'avancent sur trois colonnes de la Nouvelle-Orléans vers le Texas et vers le Tennessee. — Havas.

On a des nouvelles du Mexique par un télégramme de Saint-Thomas, du 6 septembre.

Le général Bazaine a pris le commandement des troupes. L'expédition contre Juarez est ajournée jusqu'après la saison des pluies. Juarez est à San-Luis-de-Potosi, réunissant des troupes pour résister aux Français.

L'exportation des espèces est défendue dans tous les ports occupés par les Français. — Havas.

LETTRE de Monseigneur l'Evêque d'Orléans au clergé de son diocèse, ordonnant des prières pour la Pologne.

Messieurs et chers coopérateurs,

Vous n'ignorez pas, je pense, ce qui se passe en ce moment à Rome. Au milieu des grandes crises que traverse la chrétienté, notre Saint-Père le Pape Pie IX a jugé que, pour les conjurer, il convenait d'adresser de plus ferventes prières au ciel; il a donc ordonné que l'image du Sauveur, qui est déposée dans le sanctuaire de la *Scala sancta*, serait transportée en procession solennelle à Sainte-Marie-Majeure où elle resterait exposée pendant plusieurs jours à la vénération des fidèles.

Cette image vénérable, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui, selon plusieurs, remonterait au berceau même du christianisme, n'a jamais été tirée du sanctuaire où elle est gardée, que dans les plus grands orages de l'Eglise, et pour demander à Dieu le triomphe des plus saintes causes.

C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qu'en 752, Astolphe, roi des Lombards, menaçant Rome, le pape Etienne fit porter cette image à Sainte-Marie-Majeure, et comme si Dieu avait voulu récompenser aussitôt la foi des

chrétiens de Rome, on ne tarda pas à voir apparaître Pépin et l'épée victorieuse des Francs.

Pie IX a donc ordonné que l'antique image sortirait de son sanctuaire et serait exposée pendant sept jours à la vénération des fidèles.

Et en ordonnant cet acte extraordinaire, il en a fait donner les raisons, sur lesquelles je crois de mon devoir d'appeler toute votre attention.

Après avoir rappelé brièvement les grands motifs de demander en ce moment à Dieu des bénédictions spéciales pour les peuples qui souffrent, le mandement apostolique se termine par cette phrase, ajoutée, on le sait, et il est bon d'en faire la remarque, de la main même du doux et vénéré Pie IX :

« La volonté du Saint-Père est que, dans » cette circonstance, on fasse des prières plus » spéciales pour la malheureuse Pologne; » qu'il voit avec douleur devenue actuellement » un théâtre de carnage et de sang. La nation » polonaise, qui a toujours été catholique et » pour ainsi dire le boulevard de la chrétienté » contre l'invasion des infidèles, mérite certes » qu'on s'associe à ses douleurs et qu'on prie » particulièrement pour elle, afin qu'elle soit » délivrée des maux qui l'affligent, et que, » ne perdant jamais le caractère distinctif » qui l'a toujours honorée, elle reste tou- » jours fidèle à la mission que Dieu lui » a donnée de garder, de maintenir intact et » inviolé avec l'unanime assentiment de tous » ceux qui composent la nation, l'étendard de » la foi catholique et de la religion de ses pé- » res. »

La procession ordonnée a eu lieu, en effet, le 6 septembre, au milieu d'un concours extraordinaire: plus de 150,000 personnes se pressaient dans les rues où devait passer la sainte image, protégée par une double haie de soldats français, et témoignaient de leurs ardent et religieuses sympathies pour la Pologne; et quand le Souverain-Pontife, qu'on n'attendait pas, eut paru à Sainte-Marie-Majeure, ce fut une explosion d'acclamations, qui attestaient à quel point cette foule immense s'associait à la grande et catholique pensée du Chef suprême de l'Eglise.

Qu'il était beau, en effet, de voir ce vieillard à moitié découronné oublier ses malheurs pour penser à ceux des peuples qui souffrent comme lui! Qu'il était consolant pour l'âme attristée par les spectacles que présente aujourd'hui le monde, de l'entendre protester, sur ce petit coin de terre qui lui reste, en faveur des éternels droits de la justice, de l'honneur, de la conscience, et montrer ainsi au monde que ni la violence, ni la ruse, ni la force, ni le temps ne peuvent rien contre le droit, et que le droit reste éternellement le droit!

Vous le savez, messieurs et chers coopérateurs, nous n'avons pas attendu cette solennelle manifestation pour appeler de tous nos vœux la résurrection de la Pologne, de cette

magnanime et infortunée nation, qui, comme le dit le Souverain-Pontife, fut le plus ferme boulevard de la chrétienté contre les efforts de l'islamisme victorieux, et qui, un jour surprise et trahie, ayant perdu toutes les libertés que la tyrannie des hommes peut ravir, a su, comme l'Irlande, conserver entière cette dernière liberté, la plus noble de toutes, et qu'aucun despotisme ne saurait forcer si elle ne s'abdique elle-même, la liberté de sa foi et de sa conscience.

Il y a cinq mois à peine, nous élevions la voix pour rappeler hautement qu'il y avait là « une grande iniquité à réparer, un droit scandaleux violé à restituer, une barrière nécessaire à l'Europe et à la France à relever. Et puissions-nous ne plus jamais savoir, ajoutions-nous, à quel point nous manque cette barrière, dont la Providence avait si admirablement marqué la place, et qu'on a si imprudemment et si indignement sacrifiée! »

Nous disions encore, et ces paroles nous les répétons aujourd'hui avec un sentiment encore plus profond des éternels droits de la justice: « Non, cette douloureuse et magnanime question ne peut être étouffée. La politique a beau l'éconduire et passer à l'ordre du jour, la justice l'y retient, Dieu et l'honneur l'y remettent jusqu'à la fin. »

Au moment où nous écrivions ces lignes, messieurs et chers coopérateurs, notre âme était profondément triste et inquiète. Et ce qui nous alarmait, ce n'était ni l'abandon apparent que la politique semblait faire de cette héroïque nation, ni la faiblesse de la Pologne aux prises avec l'immense colosse qui s'appêtait à la broyer sous ses pieds. Non, rien de tout cela ne peut faire périr une nation. Ce qui remplissait notre âme d'amertume, c'était la crainte que ce grand, que cet admirable mouvement ne se corrompît, que, de national et catholique, il ne devint démagogique et révolutionnaire, et qu'ainsi il n'effrayât le monde, au lieu de le rassurer et de le consoler.

Mais, grâces immortelles en soient à jamais rendues à Dieu, c'étaient de vaines craintes. Les vautours que nous redoutions ne sont pas venus, nous n'avons vu que des aigles. La Pologne, avec ce bon sens et cette force d'âme, d'autant plus admirables que, dans les extrêmes périls, on est porté à user de toutes les armes et à appeler tous les secours, la Pologne, dis-je, a renié publiquement, par ses paroles et par ses actes, tout esprit mauvais. Elle a noyé dans son sang, dans sa patience, dans son invincible foi à Dieu et à la justice, tout ferment coupable, et, comme je le remarquais déjà, il y a cinq mois, comme on le voit de jour en jour avec un éclat qui grandit, plus le mouvement s'est étendu aux provinces arrachées à l'Eglise, plus il est devenu catholique; plus ces vaillants soldats et ces pauvres paysans ont puru retremper leur patriotisme à ces sources toujours vivantes de leur foi, que la

main du despotisme se vantait d'avoir à jamais tariées.

Aussi qu'est-il arrivé? Tandis que d'un côté, tant de malheurs et tant de courage parlaient vivement aux âmes et attendrissaient les cœurs généreux qui, surtout en France, seront toujours du parti des victimes; de l'autre, tant de sagesse, tant de bon sens, frappait, émouvait même les politiques. Toutes les inquiétudes se dissipèrent; la question de la Pologne devenait la grande affaire du monde; elle attirait les regards et la sollicitude de toutes les puissances. Et, enfin, à genoux devant Dieu, plus haut que les peuples et les rois, le Souverain-Pontife, étendant les bras pour bénir cette magnanime nation, appelait sur elle ce qui vaut mieux que l'épée des forts, la bénédiction du Dieu qui a créé les nations et qui les a faites guérissables.

Prions donc, messieurs et chers coopérateurs, associons-nous à cette grande voix de notre vénéré pontife, faisons un suprême effort. Poussons vers Dieu une de ces grandes clameurs dont parlent les livres saints, et auxquelles Dieu ne sait pas résister.

Il me semble parfois que de ces champs de bataille, tout fumants du sang de tant de braves, morts pour leur patrie et leur foi, j'entends une voix qui demande que la justice ait enfin son heure: *Et clamabant voce magna dicentes: Usquequo, Domine, sanctus et verus, non judicas et non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra.* « Jusques à quand, Seigneur, vous le Saint, le Vrai, ne jugerez-vous pas notre sang. » (Apoc., ch. vi, v. 11). Et j'entends une autre voix qui répond comme autrefois: Patience, encore un instant, *achuc tempus modicum!*

Messieurs, si court qu'il soit, ce moment est bien long pour ceux qui souffrent; mais la prière peut l'abrèger. Prions donc, et que l'ardeur de nos prières croisse en proportion des périls et des douleurs.

A ces causes, etc. (Suit le dispositif.)

Orléans, 25 septembre 1865.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

Nous lisons dans le *Journal de l'Instruction publique* la circulaire suivante, que S. Exc. M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, vient d'adresser aux recteurs des Académies:

Monsieur le recteur,

Je vous adresse le programme pour le nouveau cours d'histoire institué dans la classe de philosophie, et qui doit s'étendre depuis 1789 jusqu'à nos jours, afin que ceux qui, dans quelques années, feront les affaires du pays, sachent de quelle manière ce pays a jusqu'à présent vécu.

En rhétorique, le professeur expose déjà dans ses dernières leçons les faits qui se sont accomplis de 1789 à 1815. J'ai jugé nécessaire

devenir un homme bien clairvoyant et bien sensé!

Disant cela, il joignait les mains avec une sorte de ferveur et contemplait Antonine avec ravissement.

Celle-ci, se sentant plus émue qu'elle ne voulait le laisser paraître, reprit d'un air souriant.

— Mais j'y songe: à l'époque où vous avez été recueilli au Stangala, vous vous exprimiez souvent en anglais, dit-on. Rien de moins surprenant, puisque tout jeune vous avez habité l'Angleterre, et que peut-être vous y êtes né. Est-ce que vous sauriez tout-à-fait cette langue?

— Je ne sais... Je... Mais non, reprit vivement Simplicie, le n'ai pas oublié l'anglais. *Happy am I to live near you; but happier should I be to dye for you.*

— J'ignore ce que cela signifie, expliquez-le moi.

— Cela signifie que je suis heureux de vivre près de vous, mais que je serais bien plus heureux encore de mourir près de vous!

L'accent pénétré qui accompagna ces mots, remua profondément Mme Douvet. Elle saisit les mains de l'enfant et les pressa dans les siennes avec ardeur.

— Je ne suis pas une ingrate, répondit-elle, et c'est bien sérieusement que je m'intéresse à vous.

Un instant de silence se fit entre les deux jeunes

— Votre mémoire seule peut vous en instruire.

— Ah! mon Dieu! s'écria Simplicie, suffoqué.

— Ne vous effrayez pas, mon ami, tout le monde vous aime au Stangala.

— Comment m'y trouvai-je? et depuis combien de temps!

— Vous avez été recueilli, il y a douze ans environ, par l'ancien maître de ce château, par M. Jean Tréhouart.

— Jean Tréhouart... oui, oui, je me rappelle... Un vieillard bien pâle, bien bon, bien malheureux... Où est-il?

— Il est mort.

— Mort?

— Ne vous en souvenez-vous pas?

— Non, répondit-il après un moment de réflexion, cela m'échappe... Mais où m'a-t-il donc trouvé?

— Sur le bord d'un abîme.

Simplicie poussa un cri aigu.

— Ah! murmura-t-il en frissonnant, je me souviens! je me souviens!

— Parlez, je vous écoute.

— C'est étrange! Voilà qu'il se fait comme une grande lumière dans mon esprit.

— C'est la mémoire qui vous revient.

— Oui, la mémoire des choses lointaines, la mémoire de mon enfance, sans doute.

— Oh! voyons cela, mon ami.

— J'avais un père, une mère, une sœur.

— Une sœur?

— Londres... l'Angleterre.

— Et pourquoi votre famille est-elle venue en France... en Bretagne?

— Pourquoi?... Je ne sais... J'étais trop jeune pour que mon père me donnât des raisons de sa conduite.

— C'est juste.

— Ce que je me rappelle, c'est qu'un soir, montés dans une carriole de louage, nous nous rendions de... Lisieux à... Roscoff...

Il s'interrompit un instant, puis il poursuivit.

— De Lisieux à Roscoff, oui, c'est bien cela... nous fîmes attaqués par des bandits. Mon père et ma mère furent tués sous mes yeux et jetés dans un gouffre. On me dépouilla de mes vêtements et on me précipita dans le même abîme... Je ne puis dire si ma petite sœur a péri, car je l'ignore. Quant à moi, arrêté dans ma chute par un obstacle imprévu, j'ai recueilli toutes mes forces; j'ai rampé, j'ai rampé, et après bien des luttes, bien des fatigues, bien

des souffrances, je suis parvenu à sortir du précipice... Mais alors il m'a semblé que je mourais; et, depuis ce temps, j'ai vécu sans avoir une vision bien lucide de ce qui se passait autour de moi.

— Oui, vous aviez perdu la raison. Mais enfin, grâce à Dieu, vous l'avez recouvrée.

— Est-ce qu'elle m'est revenue d'elle-même, naturellement?

— Bien au contraire, elle vous est revenue comme par miracle.

— Oh! contez-moi cela.

— En deux mots: je ne sais quel hasard vous a de nouveau et tout récemment fait rouler dans un abîme. On est parvenu à vous en retirer vivant, et, à dater de ce jour, vous avez paru transformé.

— Quel étrange événement!

— Les mêmes causes produisent parfois des effets opposés; c'est du moins ce qu'ont déclaré les hommes d'expérience.

— Je comprends: une première chute m'a faussé l'esprit, une seconde me l'a redressé.

— Bien pensé! bien dit!

— Ainsi vous êtes contente de mon intelligence?

— Très-contente, mon ami.

— Oh! tant mieux! tant mieux! Je tâcherai de

de reprendre cette étude en philosophie d'une manière rapide. Notre société actuelle, avec son organisation et ses besoins, date de la Révolution, et, pour la bien comprendre, comme pour la bien servir, il faut la bien connaître.

Mais, en faisant cette révision, le professeur se placera à un point de vue différent de celui où il se met en rhétorique. Cette fois, il négligera les événements militaires qu'il a racontés l'année précédente, pour suivre de plus près l'enchaînement logique des choses, et montrer la marche incertaine, quelquefois précipitée et téméraire, mais toujours résolue et active, de notre société française vers le but nouveau et légitime de ses impatients desirs : plus de bien-être physique, plus aussi de bien-être moral.

A partir de 1815, le récit reprend son cours, et s'étend successivement, comme nos intérêts, bien au-delà de nos frontières. C'est l'honneur de notre pays d'appeler sur lui l'attention des peuples, et de faire sentir au loin son influence. Il a tant agi et pensé pour le monde, qu'on trouverait peu de grandes questions européennes qui ne fussent aussi des questions françaises ; de sorte que notre histoire ne s'explique bien qu'à la condition d'étudier celle des autres. En outre, les diverses nations de l'Europe, même du monde, deviennent solidaires. Il faut mêler leurs annales, comme elles mêlent leurs intérêts.

J'ai disposé le programme de manière à ce que les événements accomplis dans les différents pays s'éclaircissent et s'expliquent les uns les autres. A ce sujet, vous aurez, monsieur le recteur, à rappeler aux professeurs une des lois de leur enseignement, celle qui les avertit de moins tenir à donner beaucoup qu'à bien choisir ce qu'ils donnent. Vous leur ferez aussi remarquer que je me suis efforcé de porter la lumière plutôt sur les choses que sur les personnes. Les hommes passent, les faits demeurent et nos enfants n'auront affaire qu'avec les conséquences. Même pour les faits, il conviendra de ne pas les étudier à la façon de Suétone et de Saint-Simon, mais de les regarder de haut et de loin, bonne manière pour bien voir. On s'arrêtera donc uniquement sur ceux qui sont considérables ou caractéristiques, et que le temps, en les jetant dans son crible, n'a point encore laissés passer et se perdre.

J'ai introduit dans l'histoire des idées et des événements de ce siècle quelques notions d'économie politique. Ce n'est pas à dire que nos chaires doivent se transformer, et que les faits aient à y céder la place aux théories hasardées. Au lycée, on ne fait pas de la science nouvelle : on donne de la science faite et éprouvée. Or, depuis un siècle que les économistes sont à l'œuvre, ils ont mis en lumière un certain nombre de vérités que personne aujourd'hui ne conteste plus, et dont l'éduca-

tion peut déjà s'emparer, au grand profit de nos élèves et du pays.

Tant que la guerre et les intrigues de cour ont été la grande affaire des sociétés, Machiavel et l'histoire-bataille suffisaient. Aujourd'hui il faut autre chose. Les faits économiques ont pris une trop grande place dans notre société pour que l'histoire puisse les négliger, si elle veut rester ce qu'elle doit être : le trésor de l'expérience humaine et la maîtresse de la vie : *magistra vitæ*. L'Angleterre a pu traverser paisiblement une crise épouvantable, parce que ses ouvriers connaissent tout ce que nos jeunes gens ignorent encore : les ressorts si délicats de la production et de la vie économique. Nos misères de 1848 sont venues de cette ignorance.

Grâce à cet enseignement, nos élèves, en sortant du lycée, ne tomberont plus dans l'inconnu. Nous leur aurons montré le terrain où, jusqu'à cette heure, ils marchaient sans guide, et nous les aurons mis en état de comprendre les événements au milieu desquels la vie sérieuse vient les surprendre. Jeter un jeune homme dans la cité sans lui avoir rien dit de l'organisation et des nécessités qu'il y rencontre, c'est comme si l'on jetait dans la bataille un chasseur à pied avec l'armement des francs-archers de Charles VII.

Vous connaissez le but de ce cours : éclairer la route où nos enfants s'engagent en devenant hommes ou citoyens.

Quel en sera l'esprit ? Un esprit de paix et de justice.

J'ai toujours trouvé à l'histoire une grande vertu d'apaisement. Elle montre par toutes ses leçons que, si l'absolu se trouve dans la vérité religieuse et dans la vérité scientifique, la politique est, comme la loi, une question de rapport, une convenance entre les choses à faire et les choses déjà faites ; que même il faut compter, sans les subir, avec les passions, les préjugés, et que la plus grande des forces, c'est la fermeté dans la modération.

L'histoire stimule les timides en leur faisant voir les nécessités impérieuses des choses, et elle calme les impatients en leur prouvant que rien de durable ne s'improvise, que ce qu'il y a de plus dans le présent, c'est toujours du passé, et qu'il faut en tout l'aide du temps, ce puissant maître, comme dit un des nôtres, le vieil Eschyle.

Aussi suis-je convaincu que l'étude faite avec bonne foi des épreuves que nous avons subies depuis quatre-vingts ans est plutôt de nature à apaiser les esprits en les éclairant qu'à les irriter, et qu'elle contribuera à affermir et à améliorer nos institutions plutôt qu'à les ébranler.

Veillez donc, monsieur le recteur, avec la plus active sollicitude, comme j'y veillerai de mon côté par l'inspection générale et par moi-même, à ce que ce cours soit une école de moralité, de respect et de modération : la vé-

rité sur les choses, partout et en tout une haine vigoureuse pour le mal et pour ceux qui l'ont accompli sciemment, mais des égards pour ceux qui n'ont fait que de se tromper, et qui ont servi leur pays avec de l'erreur, quand ils croyaient le servir avec de la vérité.

Respectons les hommes qui ont, avant nous, porté le poids du jour, pour que nous soyons respectés à notre tour malgré nos fautes.

Le gouvernement impérial cherche, comme son glorieux fondateur, la réconciliation des partis, et sa plus belle victoire serait de réunir tous ceux qui nous ont légué nos révolutions pour qu'il n'en restât qu'un, celui de la France.

Aussi, monsieur le recteur, je n'ai pas besoin de vous dire qu'en instituant ce cours nouveau le gouvernement ne songe pas à faire de tous nos professeurs d'histoire des avocats intéressés et aveugles d'une cause qui n'est plus à gagner.

Quand on n'est qu'un parti, on fausse l'histoire pour la faire servir à ses desseins ; mais quand on représente, après les avoir noblement servis, les intérêts généraux du pays et la nation même avec ses aspirations les plus généreuses, on ne craint pas la lumière ni la comparaison avec personne, et on demande simplement la vérité.

Les professeurs d'histoire de votre Académie n'ont donc, monsieur le recteur, qu'à s'inspirer pour leur enseignement de ce patriotisme éclairé qui met l'honneur et l'intérêt du pays au-dessus de toutes les questions, et de la fierté légitime que donne l'idée qu'on appartient à une société policée, libre et puissante.

Agréez, monsieur le recteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de l'instruction publique,
V. DURUY.

Nous publierons dans notre prochain n° le programme des cours dont il est parlé dans la circulaire du ministre.

Nouvelles Diverses.

Une dépêche de Lisbonne annonce que, le 28 septembre, à 1 heure 35 minutes, la reine de Portugal est accouchée d'un prince. Sa Majesté et son enfant sont en bonne santé.

— Le château de Miramar est situé à quatre kilomètres de Trieste, sur un vaste rocher qui s'avance dans la mer. Il est construit dans le style gothique; ses proportions sont immenses; son plan général est majestueux.

L'archiduc Maximilien l'a fait élever il y a quelques années et lui a donné le nom de Miramar, expression qui, dans la langue espagnole, signifie : *regarde la mer*. Le prince y a rassemblé de magnifiques collections d'objets d'histoire naturelle qu'il a recueillis dans ses voyages ou qui lui ont été rapportés par les officiers de la marine autrichienne.

Il possède aussi une magnifique bibliothèque espagnole dans laquelle sont réunis tous les livres qui ont été publiés sur le Mexique depuis la découverte du pays par Fernand Cortez. Le prince parle et écrit parfaitement la langue espagnole; du reste, comme son auguste frère l'empereur d'Autriche, il parle sept langues.

Le château de Miramar est le lieu de promenade des habitants de Trieste, qui, le dimanche et les jours de fête, s'y rendent en foule. Le magnifique parc, les grands appartements, les galeries de tableaux et les collections d'histoire naturelle sont mis généreusement à la disposition des visiteurs.

Le prince et la princesse font beaucoup de bien dans le pays, et ils sont entourés de l'amour et de l'estime des populations.

— Les paris continuent d'être ouverts pour et contre l'acceptation de la couronne du Mexique par l'archiduc Maximilien.

Voici ce que nous lisons dans une correspondance parisienne de la *France Centrale* :
« J'ai eu souvent occasion de vous signaler les raisons nombreuses qui ne permettaient guère de croire que l'archiduc Maximilien acceptât la couronne du Mexique. Voici une rai-

son nouvelle à l'appui de la probabilité du refus. La députation mexicaine se rendra, non à Miramar, mais à Vienne; elle sera reçue, non par l'archiduc, mais par l'empereur, qui parlera comme souverain et comme chef de famille. Sa Majesté François-Joseph pourra refuser plus facilement que ne l'eût fait son frère, et la députation pourra emporter cette consolation, que le refus a été motivé non par les antipathies personnelles du prince, mais par des considérations purement politiques. »

— Le journal la *Presse* a reçu un avertissement.

Chronique Locale.

M. le général Fleury, aide-de-camp de l'Empereur, est arrivé à Saumur, mardi matin. Il a inspecté le haras de l'École de cavalerie, assisté à une reprise de manège et aux exercices du sauteur en liberté. Il s'est montré très-satisfait de sa visite à l'École, qui a été de trop courte durée.

Le général Fleury a quitté Saumur mardi soir, à 4 heures.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET

Dernières Nouvelles.

Les nouvelles du Mexique, publiées par le *Moniteur*, continuent à présenter la situation sous le point de vue le plus favorable. Le parti de Juarez perd chaque jour du terrain, et bientôt l'ancien dictateur de la république mexicaine n'aura plus ni armée ni partisans. Il éprouve même déjà beaucoup de peine à se conserver un simulacre de cabinet, et deux de ses ministres sont en lutte ouverte avec lui.

(La France)

Le bruit court, dit le *Times*, que M. Stevens, vice-président des Etats confédérés, s'est rendu en Europe, muni de pleins pouvoirs pour faire, avec l'Empereur Napoléon, un arrangement comprenant même l'émancipation des esclaves.

On assure qu'il existe en Californie un parti qui désire quitter l'Union américaine pour s'annexer à l'empire du Mexique. — Havas.

On lit dans la *Gazette de Breslau*, du 29 septembre :

Une ordonnance émanée de l'autorité supérieure russe porte que tout pont détruit par les insurgés sur les lignes de chemin de fer, devra être reconstruit aux frais des propriétaires sur les terrains desquels le dommage aura été causé. Le grand-duc Constantin est tombé gravement malade en arrivant en Crimée. Le bruit court que le général de Berg doit être révoqué. — Havas.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 26 Septembre.

Revue politique de la semaine. — Courrier de voyage. — Boleslas Kolyszko. Inauguration de la statue de Jacques Artevelde. — Inauguration du chemin de fer de Lorient à Quimper. — Une visite à la Grande-Chartreuse. — Le château de Miramar. — La Clé des champs. — Fouilles du théâtre de Bacchus à Athènes. — Causerie dramatique. — Questions politiques et littéraires. — Le bitricycle. — Expositions des Arts industriels.

Gravures : Jean III Sobieski, roi de Pologne. — Bataille de Nonowice (chemin de fer de Varsovie). — Boleslas Kolyszko. — Camp russe à Kielce. — Statue de Jacques Artevelde, inaugurée à Gand. — Inauguration du chemin de fer de Lorient à Quimper. — Château de Miramar, résidence de S. A. I. l'archiduc Ferdinand-Maximilien. — Les vendanges aux environs de Paris. — Croquis sur l'expédition de Cochinchine (4 gravures). — Fouilles du théâtre de Bacchus à Athènes (3 gravures). — Le bitricycle. — Échecs. — Rébus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

gens émus. Après quoi, Antonine reprit avec calme.

— Votre mémoire a-t-elle conservé le souvenir de votre père, de votre mère ?

— Oui, mon père était Anglais, ma mère était Française.

— On conçoit alors que vous parliez les deux langues... Comment se nommait votre père ?

— Il se nommait...

— Rappelez-vous, c'est important.

— Attendez, attendez.

Mais pendant plus d'un quart d'heure il fouilla vainement son cerveau sans y découvrir le nom qu'il cherchait.

— Je ne trouve pas, murmura-t-il, découragé.

— Comment vous appelait-on, vous ? ce n'était pas Simplicie, assurément.

— Simplicie... oh ! non... on m'appelait... On m'appelait...

Cette fois encore sa mémoire resta muette, en dépit des efforts qu'il tenta pour la contraindre à parler.

— Je me sens un peu las, murmura-t-il ; je me souviendrai plus tard... plus tard...

Sa tête se penchait en ce moment sur le dossier du fauteuil où il était assis. Fatigué par la longueur

de la causerie et la tension de la pensée, son esprit s'assoupissait.

Peu à peu ses yeux se fermèrent, il s'endormit.

Il était charmant, plus charmant que jamais, dans son attitude inclinée, sous le bon reflet de sa chevelure se déroulant en boucles soyeuses sur ses épaules, avec la pâleur mate de son doux visage, aux traits harmonieux, au milieu de l'élégance pittoresque de son costume breton qui dessinait à merveille sa taille svelte et bien cambrée. En le voyant ainsi, un poète eût compris qu'il y a des réalités plus gracieuses que l'idéal.

Antonine se leva pour le considérer un moment en silence. Elle ne cherchait plus à dissimuler ses sensations. Son regard était humide, son sein frémissant.

— Comme il est beau ! soupira-t-elle.

Puis elle approcha sa lèvre du front de Simplicie et y imprima un long baiser.

Au même instant Camille et Maxime entraient au salon. Ils souriaient imperceptiblement.

(La suite au prochain numéro)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, du six juillet mil huit cent soixante-trois, enregistré,

Il appert :

Que la dame Jeanne Cherpy, femme du sieur François Duperray, ferblantier, demeurant à Fontevault, agissant sous le bénéfice de l'assistance judiciaire, en vertu d'une décision du bureau de Saumur, en date du 13 juin 1863,

A formé, contre sondit mari, une demande en séparation de biens et qu'elle a constitué sur cette demande M^e Chedeau, avoué demeurant à Saumur.

Dressé à Saumur, par l'avoué soussigné, le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-trois. (560) CHEDEAU.

Etudes de M^e LANGLOIS, avoué-licencié à Baugé, et de M^e VERNEAU, notaire à Vernoiil.

VENTE JUDICIAIRE D'IMMEUBLES.

Le dimanche 25 octobre courant, à midi, en vertu d'un jugement du tribunal civil de Baugé, du 1^{er} juillet 1865, enregistré, rendu contradictoirement entre : 1^{er} René Huard; 2^e Jean Huard, majeurs, cultivateurs, demeurant commune de Gizeux, demandeurs, ayant M^e Langlois pour avoué constitué; et : 1^{er} M^{me} Marie-Marguerite Goubard, cultivatrice, veuve de René Huard, demeurant commune de Gizeux, tutrice de Marguerite et Michel Huard, ses deux enfants encore mineurs; 2^e D^{lle} Marie Lhopitaux, majeure, demeurant chez son père, commune de Vernoiil, défendeurs, ayant M^e Sautour pour avoué constitué; Il sera, à la requête des défendeurs, en l'étude et par le ministère de M^e Verneau, notaire à Vernoiil, procédé à l'adjudication des immeubles ci-après.

Commune de Vernoiil.

1^{er} lot. Un corps de bâtiments, situé à la Turauderie, grange et étable, cour, toits à porcs; le tout de 4 ares 50 centiares de superficie, n^{os} 439, 440 et 441 bis;

Un jardin, de 3 ares 20 centiares; un morceau de terre derrière la maison, d'environ 27 ares, n^o 542, section E.

Mise à prix. 1,650 fr.

2^e lot. Les Saffrans, terre-rangées, d'environ 6 ares 20 centiares, n^o 596, section E.

Mise à prix. 112 fr. 50 c.

3^e lot. Les Saffrans, de 6 ares 30 centiares, n^o 592, section E.

Mise à prix. 120 fr.

4^e lot. Un morceau de terre, d'environ 24 ares 30 centiares, n^o 375, section E.

Mise à prix. 487 fr. 50 c.

5^e lot. Un morceau de terre, affilé de rangées, d'environ 63 ares, n^o 331, section E.

Mise à prix. 1,425 fr.

6^e lot. Un morceau de terre, affilé de rangées, d'environ 9 ares 50 centiares, n^o 469, section J.

Mise à prix. 187 fr. 50 c.

7^e lot. Les Marais, terre, d'environ 10 ares 85 centiares, n^o 375, section J.

Mise à prix. 210 fr.

8^e lot. Un morceau de terre, d'environ 12 ares 70 centiares, n^{os} 326 et 327, section E.

Mise à prix. 337 fr. 50 c.

9^e lot. Un petit pré, d'environ 2 ares 70 centiares, n^o 304, section J.

Mise à prix. 150 fr.

10^e lot. Pré de Touvois, d'environ 10 ares, n^o 305, section J.

Mise à prix. 450 fr.

11^e lot. Un morceau de terre et sapinière, d'environ 37 ares 50 centiares, n^o 11, section F.

Mise à prix. 95 fr. 75 c.

12^e lot. Une autre lande, d'environ 35 ares, n^o 14, section F.

Mise à prix. 90 fr.

13^e lot. Une sapinière, d'environ 37 ares, n^o 2, section F.

Mise à prix. 210 fr.

14^e lot. Une sapinière, d'environ 18 ares, n^o 1287, section E.

Mise à prix. 82 fr. 50 c.

15^e lot. Lande, d'environ 1 hectare 17 ares, n^o 90, section F.

Mise à prix. 262 fr. 50 c.

Commune de La Breille.

16^e lot. Une lande, de 94 ares environ.

Mise à prix. 500 fr.

17^e lot. Une lande, d'environ 78 ares.

Mise à prix. 225 fr.

TOTAL DES MISES A PRIX : 6,393 fr. 75 c.

Pour extrait.

(561) Signé : LANGLOIS, avoué.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 25 octobre 1865, à midi,

En un ou plusieurs lots, au gré des acquéreurs,

D'UNE PROPRIÉTÉ, appartenant à MM. les héritiers Bouge, sise au Chapeau, commune de Saint-Lambert, joignant la route de Tours des deux côtés, consistant en deux corps de bâtiments, pavillon, jardins plantés d'arbres à fruits et de ceps en bon rapport, avec plusieurs puits et bassins, quetier et une pièce d'eau très-poissonneuse.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication pour la totalité ou pour portions.

Il y aura facilités pour les paiements.

S'adresser audit M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, et à M. PERREAU-BOUGE, quai de Limoges, 145, à Saumur. (562)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Le samedi 3 octobre 1865, à midi, sur la place de la Bilange, à Saumur, il sera, en vertu d'une ordonnance rendue par M. le président du tribunal civil de Saumur, le 29 septembre 1865, enregistrée, procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, commis à cet effet, à la vente publique et aux enchères d'un très-beau CHEVAL, sous poil gris, âgé de cinq à six ans, à la requête de M. René David, tenant l'hôtel de la Bilange, à Saumur.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

GROS FUTS VIDES DE 3/6

A VENDRE
S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

La conscience religieuse vient d'être profondément blessée par un livre dont tout, jusqu'au titre, est une offense au Christ. M. BARNABÉ CHAUVELOT, connu par ses vigoureuses études sur les faux savants, vient de mettre à nu les sophismes et l'ignorance de l'auteur de ce livre, M. E. RENAN, en publiant un ouvrage qui a pour titre :

A. M. ERNEST RENAN.

LA DIVINITÉ DU CHRIST

D'APRÈS LES PLUS

GRANDS GÉNIES DU MONDE

Un volume in-8°. — Prix : 1 fr. 50 par la poste.

Chez HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43.

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON,

Rue du Temple, n^o 10.

S'adresser audit notaire. (426)

LIQUIDATION CH. GAURON ET C^e (Usine de Fontevault).

Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire à cette société sont priées de s'adresser de suite à M. HALOPPE, liquidateur, rue Bodin, 22. (564)

A VENDRE

UN PRESOIR EN BOIS, portatif, pouvant faire cinq barriques de vin ou de cidre.

S'adresser à M. BODIN, rue Saint-Nicolas, n^o 27. (535)

BON BILLARD

A VENDRE
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à traiter d'un OFFICE DE NOTAIRE de 3^e classe. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

MAISON AVEC GRAND JARDIN, Cour, Remise

ET ÉCURIE POUR DEUX CHEVAUX,

Rues de la Chouetterie et du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Eugène RATOUS, ou à M. BOUJU, rue de la Chouetterie. (545)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

GRANDE ET BELLE MAISON DE COMMERCE,

Actuellement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

On louera avec la maison : DEUX CAVES, à tenir 200 pièces de vin, et TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

PETITE AUBERGE

A LOUER
Pour la St-Jean prochaine,

Située rue de la Cocasserie, près le Marché, tenue par la veuve Rebeilleau.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts. (402)

Fabrique de Boissellerie et Tonnellerie,

Rue du Portail-Louis, Saumur.

Z. LEGUÉ

Préviens MM. les propriétaires qu'il fabrique des poinçons en bois de chêne du Berry, à des conditions avantageuses.

Il se charge également de toutes les réparations concernant la tonnellerie. (550)

LA FÉODALITÉ

ET

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

Vient de paraître. — 4^e édition.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR ADOLPHE HUARD

Membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Ouvrage honoré des souscriptions de :

S. M. l'empereur Napoléon III; S. M. l'impératrice, de S. E. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et de S. E. le Ministre de l'Intérieur.

Un beau volume in-18 raisin de 452 pages, illustré de gravures représentant la Famille impériale.

Prix : 2 francs.

En vente chez MM. CH. ALBESSARD ET BÉRARD, libraires-éditeurs, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 29 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 30 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 95	»	»	68	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	95 60	»	10	95 90	»	30
Obligations du Trésor.	»	»	»	451 25	»	»
Banque de France.	3385	»	10	3365	»	20
Crédit Foncier (estamp.)	»	»	»	1370	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1330	5	»	»	»	»
Crédit Agricole.	700	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier.	1212 50	»	1 25	1218 75	6 25	»
Comptoir d'esc. de Paris.	765	5	»	770	5	»
Orléans (estampillé).	1027 50	»	»	1026 25	»	1 25
Orléans, nouveau.	825	»	»	825	»	»
Nord (actions anciennes).	985	»	15	995	10	»
Est.	512 50	1 25	»	510	»	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	1027 50	2 50	»	1025	»	2 50
Midi.	735	»	5	737 50	2 50	»
Ouest.	535	2 50	»	532 50	»	2 50
Genève.	497 50	»	»	497 50	»	»
Dauphiné.	482 50	»	»	482 50	»	»
Ardennes.	480	»	»	480	»	»
Algériens.	»	»	»	»	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1755	10	»	1750	»	5
Canal de Suez.	511 25	1 25	»	513 75	2 50	»
Transatlantiques.	542 50	12 50	»	537 50	»	5
Autrichiens.	416 25	1 25	»	415	»	1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	568 75	3 75	»	570	1 25	»
Victor-Emmanuel.	425	»	1 25	426 25	1 25	»
Russes.	420	»	»	425	5	»
Romains.	430	»	»	427 50	»	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	720	»	»	725	5	»
Saragosse.	660	5	»	655	»	5
Portugais.	517 50	5	»	515	»	2 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	305	»	»	306 25	»	»
Orléans.	302 50	»	»	300	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	298 75	»	»	298 75	»	»
Ouest.	296 25	»	»	296 25	»	»
Midi.	296 25	»	»	296 25	»	»
Est.	296 25	»	»	296 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.